



INFOS GRAUVES

La lettre municipale

5 rue d'Eprenay 51190 Grauves Tél : 03.26.59.71.30 Fax : 03.26.52.97.86 Email : mairie.grauves@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 08h30 à 12h et de 17h à 19h, Mercredi et jeudi de 08h30 à 12h.



EDITO

Chères Grauviotes, chers Grauviots,

La page 2020 se tourne. Une année inédite et bien triste avec cette crise sanitaire qui perdure.

Pour notre commune, notre département, notre région, notre pays et le monde entier, c'est une angoisse interminable.

Après le premier confinement, c'est l'espoir avec le déconfinement de l'été, pour ensuite être de nouveau confiner. Peu de visibilité sur une fin possible.

Je pense à nos associations sportives et culturelles ne pouvant exercer leurs loisirs, à toutes les organisations festives annulées, car privées de nos salles communales fermées.

Une grande pensée aussi à nos commerces locaux, aux viticulteurs, aux emplois, aux personnes âgées, aux enfants scolarisés et bien d'autres encore en souffrance de cette situation.

Parallèlement à cette crise, les élections municipales ont été perturbées. Beaucoup de temps perdu avec une mise en place du conseil municipal en juillet.

Espérons tous ensemble une issue rapide à cette pandémie pour le bien-être de tous.

Avec du retard, c'est au nom du Conseil Municipal et en mon nom que je vous souhaite en priorité la santé, santé qui n'a pas de prix et un retour à la vie normale pour 2021 avec joie et bonheur pour vos familles et vos proches.

Prenez soin de vous et de vos proches

Voici le 1er numéro du bulletin municipal de l'année 2021.

Ce journal est destiné à l'information locale. Particuliers, sportifs, vigneron et artisans, vous avez une information ou un événement à faire partager, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles et/ou photos à l'adresse mail de la mairie ou à les déposer en mairie.

Le prochain numéro sortira vers la fin juin 2021

Sommaire :

- Etat Civil,
- Proximité, commerce,
- Tourisme,
- Environnement, Embellissement
- Sécurité, Circulation,
- Urbanisme,
- Fêtes et Cérémonies,
- Les associations,
- Infos diverses

Le Maire

Jean Pierre JOURNE

ETAT CIVIL :

Mariage :

Félicitations aux mariés



le 10 octobre 2020 Suzie LEPAROUX et Joffrey COLLEMICHE

Naissances :

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents



Hoani TISSIER
Le 01 août 2020



Renaud LOUIS
Le 31 mai 2020



Elyna DOS SANTOS
Le 21 février 2020



Bienvenue à Lou MIGNON,
arrivée en juin 2019 dans
notre village



Ulysse DA CUHNA GOMES
Le 13 février 2020

Marcelin LAMBERT
Le 08 janvier 2020



Décès :



Figure emblématique de la commune, Mme Micheline PRESSON « dit Michotte » nous a quitté le 03 septembre 2020. Bien connue au village dans le monde associatif, elle fût Présidente de l'âge d'or depuis 2002. Très dévouée au service des autres, ne l'oublions pas.

- Mme Josette PIENNE le 01 janvier 2020
- Mme Aurélie BEDET le 11 août 2020
- Mr Roland BAUCHET le 03 novembre 2020

PROXIMITE – COMMERCE

Des services aux côtés des usagers

Depuis plusieurs mois, nous vivons avec la Covid-19, et les variants, dans notre sphère privée et professionnelle, et le virus, invisible, circule encore activement malgré les efforts consentis.

Fort de nos compétences et de notre réactivité, la municipalité, entre deux mandats, a su réagir face à cette urgence sanitaire et met en œuvre protocoles et mesures de prévention strictes à chaque niveau de notre commune.

Des services à l'écoute de la population

Dans ce contexte, la municipalité réitère son action préventive de santé publique, notamment par la distribution de masques à la population. Son rôle d'hygiène publique est également développé par la mise en place de protocole sanitaire de désinfection des locaux communaux mis à la disposition des usagers de tout âge et des dispositifs de distanciation sociale et l'intensification des règles d'hygiène des mains auprès des enfants.

Les services municipaux, plus que jamais au service de ses habitants, se sont adaptés, en fonction des recommandations de l'Etat, pour garantir une écoute et un service public de qualité. Le personnel communal a renforcé la polyvalence, l'adaptation des missions et de modes de travail.

Malheureusement, la municipalité a été contrainte de fermer des sites publics pour garantir une protection aux usagers et au personnel, notamment la maison des associations et le foyer rural, les rassemblements de personnes étant interdits. Notre priorité est la sécurité de chaque citoyen. Pour avancer, ensemble et vaincre ces virus, restons unis.

La municipalité est aux côtés des acteurs économiques et associatifs locaux. La crise sanitaire se prolonge et ses conséquences économiques renforcent notre besoin quotidien de proximité et de solidarité.

Allons encore plus loin en vous aidant, commerçants, entrepreneurs, associations, indépendants, à développer cette dynamique locale.

Dès février 2021, Grauves offrira à tout acteur de la dynamique sur la commune, la possibilité d'une présence et une visibilité gratuite dans **PanneauPocket**, autonome et indépendante de celle de la mairie.

Quels avantages ?

Faire rayonner votre activité sur une application populaire, facile d'utilisation sur smartphone, tablette et ordinateur, avec un bon taux de visibilité.

Diffuser vos informations en temps réel et de renforcer votre activité, proximité et vos liens avec les habitants de Grauves et des communes voisines.

Renseignements et inscription par mail :
mairie.grauves@wanadoo.fr

MARCHE HEBDOMADAIRE

Décembre 2020, vous avez vu l'arrivée, sur la Place de la Mairie, d'un marché hebdomadaire. Ce service de proximité permet aux habitants de bénéficier des produits du terroir.

Tisser le lien social, créer du contact, tel est l'objectif de la municipalité en cette période où le virus multiplie l'isolement et le repli sur soi.

Pari gagné, le marché est une réussite et un vivier de commerçants naissant. Chaque

mercredi, retrouvez à partir de 7h30 jusque 12h, selon affluence et stocks :

Alexandre : Primeur les fruits et légumes.

Au saumon champenois : Poissons, Fruits de mer et spécialités de saumon.

Pascal : Charcuterie, Boucherie

La boulangerie d'Avize qui propose un dépôt de pain.

Un boucher bio vous proposant une gamme de viandes du terroir de qualité.

Nous sommes à la recherche d'autres commerçants pour venir agrémenter le marché

Un sondage sera lancé à la population début 2021.



Un compteur électrique installé pour les commerçants ambulants

Pour assurer la tranquillité des riverains, les commerces ambulants bénéficient d'une alimentation électrique. Il ne leur est plus nécessaire d'utiliser pour leurs installations un groupe électrogène. Gain sonore et écologique.

Le Père Noël se met au drive

Samedi 12 décembre 2020, le Père Noël accueillait les enfants habitant à Grauves, âgés entre 3 et 11 ans, pour leur remettre dans le respect des règles sanitaires et de distanciation en vigueur, le goûter de Noël, en drive, au Foyer rural.

Ambiance chaleureuse, conviviale, avec prise de photos avec le Père Noël. 54 goûters ont été remis aux enfants entre 14h00 et 16h00. La commission Fêtes et Cérémonies préparent actuellement les manifestations 2021 sous réserve d'une amélioration sanitaire.



Carnaval

Suite à la situation actuelle, le carnaval qui était prévu le samedi 20 mars 2021 est annulé.

Le champagne Domi embellit le Rocher



La Maison Pierre Domi fondée en 1947 a aménagé au printemps 2020 le rocher.

Ce point de vue, privé, culmine le village ceinturé de vignes et surplombé au nord, d'un plateau boisé et de falaises. Clients et visiteurs pourront admirer un magnifique écrin de verdure couronnant Grauves et sa forme en fer à cheval. Une expérience au-delà des bulles, une approche au cœur du vignoble à travers l'amour de la terre.

Belle initiative.



ENVIRONNEMENT— EMBELLISSEMENT

UNESCO, OENOTOURISME

Adhésion à la Mission Coteaux, Maison de Champagne en 2021



La commune de Grauves adhère en 2021 à l'association Mission Coteaux Maisons et Caves de Champagne.

Partageant la fierté de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, toute la communauté champenoise est investie du devoir d'excellence qui en découle. Faire la promotion active du Bien à l'extérieur, lui donner de la visibilité sur son territoire, participer à sa préservation ou à son embellissement : chacun peut choisir la voie de son propre engagement.

La beauté d'une région est tout simplement le reflet de son âme « Pour nous tous aujourd'hui, ce désir d'embellissement et de mise en valeur de nos biens doit devenir une conquête permanente. A

la notoriété du Champagne doit correspondre à l'ensemble de nos actifs, petits ou grands, insiste Pierre-Emmanuel Taittinger président. La beauté d'une région est tout simplement le reflet de son âme et de sa générosité.

C'est dans l'attention aux détails que les choses avancent le mieux.

Identification et bannissement des verrues paysagères, respect de la biodiversité, fleurissement, souci de belle architecture en toutes choses. Tout cela dans le but d'accueillir et de faire découvrir ce qui se trouve au Nord de notre planète. Le monde bouge et n'attend personne ».

2021 va placer cet objectif d'embellissement au cœur des actions coordonnées par la Mission, au sein de laquelle réside « une volonté joyeuse d'écoute et de dialogue afin de réconcilier sans cesse les efforts de tout un chacun pour mieux vivre ensemble notre patrimoine, notre culture, notre environnement, notre cœur ». Grauves, village champenois typique, saisit cette opportunité. Ensemble, œuvrons à rendre notre patrimoine son excellence et sa beauté.

EMBELLISSEMENT : Chacun est acteur

Un petit geste simple et régulier pour une commune Embellie.

Entretien des trottoirs en toute saison :

Le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs, jusqu'au fil de l'eau, sont à la charge du riverain sur toute la longueur de son habitation, de son commerce ou de son édifice.

Le désherbage du caniveau demeure quant à lui à la charge de la commune.

Enfin, il est expressément interdit de déverser les déchets de balayage et tout autre produit ou liquide nocif dans les bouches d'égoût.

Une deuxième vie pour votre sapin

Nous avons récupéré 35 sapins de Noël.

Ils seront broyés et transformés en copeaux, puis réutilisés en paillage dans les massifs pour limiter le désherbage.

Merci pour ce geste citoyen.

Travaux à venir :

- Remplacement des plants manquants sur les différents massifs,
- Réalisation de nouvelles plantations,
- Amélioration et entretien du point de vue.



Concours de fleurissement

La situation sanitaire ne permettant pas la remise des prix comme les autres années à l'occasion des vœux du Maire, les lauréats seront invités lors d'une cérémonie pour recevoir leur prix (une invitation leur sera envoyée personnellement).

Comme chaque année les membres du conseil municipal et de la commission de fleurissement ont été exclus.



Palmarès 2020 :
Maison avec balcon ou cour :
M. et Mme Pascal Marest.
M. Cyril Dambron.

Maison avec jardin :
Mme Antoinette Portelette.
Mme Pierrette Lebrun.
M. et Mme Didier Caron.
M. et Mme Olivier Devi.
Mme Valérie Klein.

Parcs arborés :
Mme Jessie Dubois.
Viticulteur :
M. et Mme Hugues Populus.

Félicitations aux lauréats.

Remerciements au personnel communal et à tous ceux qui embellissent et améliorent notre cadre de vie dans notre commune.

SECURITE — CIRCULATION

La sécurité de nos concitoyens étant une de nos priorités, il nous semble pertinent de faire ralentir les conducteurs « pressés » dans notre village.

Nous constatons tous les jours des vitesses excessives, notamment sur la **RD 240** (traversée de Grauves).

La vitesse étant une des principales causes de mortalité sur les routes, il serait dommageable qu'un accident se produise.

Considérant que l'activité agricole, viticole, le transport scolaire ainsi que l'augmentation du nombre de véhicules particuliers constituent un flux de circulation important dans notre village, le conseil Municipal a pris des mesures sécuritaires pour cette année 2021.

Après plusieurs années de réflexions et d'études avec les services de l'état, nous avons la volonté de faire réduire la vitesse, Vous avez pu constater que des dispositifs provisoires ont été mis en place sur la chaussée pendant deux semaines par les services du département courant janvier pour essais.

Sept zones de ralentissements seront mis en place:

- * 2 types chicanes, 1 type coussin berlinois rue d'Épernay ainsi qu'une zone de stationnement de 6 véhicules devant la Mairie qui est actuellement à l'étude par les services de l'état pour la conformité,
- * 1 type coussin berlinois rue de bruyère et une création d'un passage pour piétons,
- * 1 type de chicane, 1 type coussin berlinois rue de Vertus.

Les différents retours de la population, en général, ont été plutôt positifs, sachant que le but n'étant pas de pénaliser nos habitants mais bien de faire ralentir les véhicules qui mettent en danger nos concitoyens et nos enfants.

Ce projet avait été validé il y a plusieurs années mais n'a jamais vu le jour faute de budget et de report de la réfection de la chaussée par les services de l'état.

Cette année, le revêtement de la voirie devant être entièrement refait sur la traverse de Grauves (entre mai et octobre), c'est le moment opportun pour mettre en place ces zones de ralentissements et ainsi revoir la signalisation et le marquage au sol (peinture).

Les démarches administratives étant mises en place, nous espérons commencer les travaux au printemps.

URBANISME

Déclarations avant travaux

Vous envisagez des travaux de démolition, construction ou réhabilitation ?

Quelle autorisation demander ?

Permis de construire, déclaration préalable (clôture, ravalement de façade), permis de démolir, permis d'aménager.

Retrouvez les procédures d'urbanisme (formulaires CERFA, pièces à fournir, délais d'instruction) sur le site internet : www.service-public.fr rubrique Logement/ Urbanisme.

Les demandes de renseignement complémentaire en mairie aux heures ouvrées.

Comment constituer votre dossier ?

Retirez un imprimé à la mairie ou sur www.servicepublic.fr rubrique Logement/Urbanisme

Où déposer votre dossier ?

A la mairie du lieu des travaux ou par voie postale, en lettre recommandée avec accusé de réception

Approbation du PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU) a été approuvé lors du conseil municipal du 14 décembre 2020.

Document de mise en œuvre de la politique municipale

Le PLU évalue les besoins de la commune et ses habitants, notamment en matière d'habitat, d'équipement, d'économie, à partir d'un diagnostic complet du territoire. Il prévoit le développement de la commune sur le long terme, à partir d'un projet politique, en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Il répond localement à des problématiques globales, déplacements plus propres, réseaux d'énergie, télécommunications et nouvelles technologies, préservation de la faune, de la flore et de la qualité de l'air, ...
Le plan local d'urbanisme annule le plan d'occupation des sols

Document juridique de planification et de gestion du sol

Il anticipe et prévient les risques, en ce qui concerne les risques liés aux inondations, zones humides (retrait/gonflement) et glissements de terrain, en s'appuyant sur des études faites par les services de l'État et sur des études complémentaires plus précises. Il réglemente l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal, en déterminant les droits à construire et les conditions d'évolution attachées à chaque parcelle (réponses aux questions : Où ? Quoi ? Comment construire ?).
Il met en place une réglementation précise en adéquation avec l'identité du tissu urbain, en réglementant notamment les hauteurs de constructions, les matériaux utilisés, l'alignement des constructions et, en règle générale la qualité architecturale du bâti.

FETES et CERENOMIES

En raison de la situation sanitaire, le repas des aînés 2020 reporté en 2021 est annulé. Nous vous donnons donc rendez-vous courant décembre 2021.

Quelques événements en préparation

La commission Fêtes et Cérémonies travaille sur les projets selon les directives sanitaires gouvernementales en vigueur.

- Cérémonie du 08 mai 2021
- Fêtes patronales les 26 et 27 juin 2021
- Paëlla le 28 juin 2021
- Fête nationale les 13 et 14 juillet 2021

LES ASSOCIATIONS

Deux Grauviots sur le toit de l'Europe !



Le 12 juillet dernier, Olivier et Gauthier Devie, accompagnés du guide de haute-montagne Philippe Henry, ont réalisé l'ascension du Mont-Blanc à 4 810 mètres d'altitude.

Les conditions météorologiques étaient très bonnes.

Bravo



Sapeurs-Pompiers

Une année très particulière.

Amicale (association loi de 1901) :

Avec la présence de la Covid19 ainsi qu'avec le protocole sanitaire nous n'avons pu organiser notre loto annuel.

La tournée des calendriers fut impactée par le confinement, le couvre-feu et surtout l'interdiction de pratiquer le porte à porte.

Nous tenons à vous remercier tout particulièrement pour vos dons et le soutien que vous avez pu apporter en Mairie ou lors des permanences de nos soldats du feu.

Sans oublier le report de notre traditionnelle Sainte Barbe. Pas de dépôt de gerbe au monument aux morts.

Corps des Sapeurs-Pompiers :

Pour l'année 2020 nous avons effectué 47 interventions pour secours à personnes et destructions de nids d'insectes sur l'ensemble des 3 communes. (Grauves-Mancy-Monthelon).

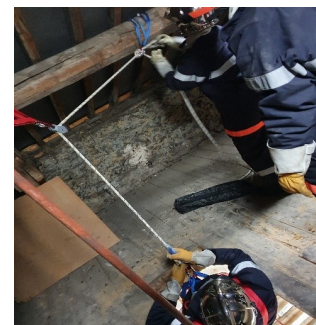
Nous avons pu malgré cette crise continuer nos manœuvres mensuelles afin de ne pas perdre la main sur les techniques d'interventions.



Dernièrement une manœuvre au Centre de Secours Principal de Châlons en Champagne : découverte des différents moyens aériens avec l'aide de la grande échelle.



Une, en collaboration avec le centre de secours de Vertus. Utilisation du lot de sauvetage à la tour d'entraînements.



Et bien sûr celles sur notre secteur d'interventions.

Les pompiers de Grauves recrutent.

Si vous êtes motivé, disponible et que vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique aux services de la population n'hésitez pas à contacter notre chef de Corps Mr JAZERON Loïc au 06/87/21/66/13 ou son adjoint Mr CROIX Jimmy au 06/86/91/21/26.

Nous serons heureux de vous rencontrer et de vous présenter nos moyens d'interventions et aussi vous renseigner sur les conditions de recrutement etc....

DIVERS

Don du sang

Fin 2010, l'Etablissement Français du Sang, l'Association des Maires de France et la Fédération française pour le don de sang bénévole (FFDSB) ont signé une convention de partenariat afin de promouvoir le don de sang dans les communes.

Ce partenariat vise à constituer, avec les maires de France et à travers l'attribution d'un label « Commune partenaire du don de sang », un réseau et un relais de communication et d'information sur le don de sang.

Grauves rejoint les communes partenaires de l'EFS en 2021.

Première collecte du don du sang mardi 23 mars 2021 dès 15h00.

Découvrez le magasin caritatif « Au soutien Marnais »

Ce magasin situé dans la rue de l'hôpital d'Epemay est ouvert à tous du mardi au samedi de 10h00 à 17h30 non stop.

Vous pourrez y découvrir des vêtements pour adultes et enfants, des livres et DVD, des chaussures, de la vaisselle et des bibelots.

Le but de ce magasin est d'aider financièrement les patients de la Marne atteints du cancer pour leur permettre de bénéficier de l'aide à domicile ou se faire plaisir tout simplement afin d'oublier quelques heures la maladie.

Les tarifs des articles proposées sont très accessibles, ce qui permet d'octroyer du pouvoir d'achat aux personnes et étudiants ayant des difficultés financières.



Les objets proposés sont de seconde main et en très bon état. Leurs achats permettent de faire une action écologique et solidaire. De plus, tous les objets sont triés, vérifiés et désinfectés.

Adresse:

150 rue de l'hôpital Auban Moët

51200 EPERNAY

06 69 92 08 42

Mail: ausoutienmarnais@gmail.com

Facebook: Au soutien Marnais



O.M.

Collecte des ordures ménagères

PAPIERS

Collecte des papiers / cartonnets

EMBALLAGES

Collecte des emballages ménagers

BIODEC.

Collecte des biodéchets de cuisine

DÉCALÉE

⚠ Soyez attentifs aux jours de collecte :

- Collecte du 25/12/2020 avancée au 23/12/2020 (collecte le matin)
- Collecte du 01/01/2021 avancée au 30/12/2020 (collecte le matin)

Retrouvez les horaires
des déchèteries sur :
www.epernay-agglo.fr

Pour tous renseignements :
infodechets@epernay-agglo.fr
ou 03 26 56 47 15

DÉCEMBRE 2020		JANVIER 2021		FÉVRIER 2021		MARS 2021		AVRIL 2021		MAI 2021		JUIN 2021	
1 M	O.M.	1 V	DECALÉE	1 L	O.M.	1 L	O.M.	1 J	O.M.	1 S	O.M.	1 M	O.M.
2 M	BIODEC.	2 S		2 M	O.M.	2 M	O.M.	2 V	PAPIERS	2 D		2 M	BIODEC.
3 J		3 D		3 M		3 M		3 S		3 L		3 J	
4 V	EMBALLAGES	4 L		4 J		4 J		4 D		4 M	O.M.	4 V	EMBALLAGES
5 S		5 M	O.M.	5 V	PAPIERS	5 V	PAPIERS	5 L	O.M.	5 M		5 S	
6 D		6 M		6 S		6 S		6 L	BIODEC.	6 D		6 D	
7 L		7 J		7 D		7 D		7 M		7 V	EMBALLAGES	7 L	
8 M	BIODEC.	8 V	PAPIERS	8 L		8 L		8 J		8 S	O.M.	8 M	BIODEC.
9 M		9 S		9 M	O.M.	9 M	O.M.	9 V	EMBALLAGES	9 D		9 M	
10 J		10 D		10 M		10 M		10 S		10 L		10 J	
11 V	PAPIERS	11 L		11 J		11 J		11 D		11 M	O.M.	11 V	PAPIERS
12 S		12 M	O.M.	12 V	EMBALLAGES	12 V	EMBALLAGES	12 L		12 M		12 S	
13 D		13 M		13 S		13 S		13 M	O.M.	13 J		13 D	
14 L		14 V		14 D		14 D		14 M		14 V	PAPIERS	14 L	
15 M	O.M.	15 V	EMBALLAGES	15 L		15 L		15 J		15 S		15 M	O.M.
16 M	BIODEC.	16 S		16 M	O.M.	16 M	O.M.	16 V	PAPIERS	16 D		16 M	
17 J		17 D		17 M		17 M		17 S		17 L		17 J	
18 V	EMBALLAGES	18 L		18 J		18 J		18 D		18 M	O.M.	18 V	EMBALLAGES
19 S		19 M	O.M.	19 V	PAPIERS	19 V	PAPIERS	19 L		19 M		19 S	
20 D		20 M		20 S		20 S		20 M	O.M.	20 D		20 D	
21 L		21 J		21 D		21 D		21 M		21 V	EMBALLAGES	21 L	
22 M	O.M.	22 V	PAPIERS	22 L		22 L		22 J		22 S		22 M	O.M.
23 M	PAPIERS	23 S		23 M	O.M.	23 M	O.M.	23 V	EMBALLAGES	23 D		23 M	
24 J		24 D		24 M		24 M		24 S		24 J		24 J	
25 V	DECALÉE	25 L		25 J		25 J		25 D		25 M	O.M.	25 V	PAPIERS
26 S		26 M	O.M.	26 V	EMBALLAGES	26 V	EMBALLAGES	26 L		26 M		26 S	
27 D		27 M		27 S		27 S		27 L	O.M.	27 J		27 D	
28 L		28 V		28 D		28 D		28 M		28 V	PAPIERS	28 L	
29 M	O.M.	29 J		29 M		29 M		29 V		29 S		29 M	O.M.
30 M	BIODEC.	30 S		30 M	O.M.	30 M	O.M.	30 V	PAPIERS	30 D		30 M	BIODEC.
31 J		31 D		31 M		31 M		31 V		31 L		31 M	

JUILLET 2021		AOÛT 2021		SEPTEMBRE 2021		OCTOBRE 2021		NOVEMBRE 2021		DÉCEMBRE 2021	
1 J		1 D		1 M		1 V	PAPIERS	1 L		1 M	
2 V	EMBALLAGES	2 L		2 J		2 S		2 M	O.M.	2 J	
3 S		3 M	O.M.	3 V	PAPIERS	3 D		3 M		3 V	EMBALLAGES
4 D		4 M		4 S		4 L		4 J		4 S	
5 L		5 J		5 D		5 M	O.M.	5 V	EMBALLAGES	5 D	
6 M	O.M.	6 V	PAPIERS	6 L		6 M		6 S		6 L	
7 M		7 S		7 M	O.M.	7 J		7 D		7 M	O.M.
8 J		8 D		8 M		8 V	EMBALLAGES	8 L		8 M	
9 V	PAPIERS	9 L		9 J		9 S		9 M	O.M.	9 J	
10 S		10 M	O.M.	10 V	EMBALLAGES	10 D		10 M		10 V	PAPIERS
11 D		11 M		11 S		11 L		11 J		11 S	
12 L		12 J		12 D		12 M	O.M.	12 V	PAPIERS	12 D	
13 L	O.M.	13 V	EMBALLAGES	13 L		13 M		13 S		13 L	
14 M		14 S		14 M	O.M.	14 J		14 D		14 M	O.M.
15 J		15 D		15 M		15 V	PAPIERS	15 L		15 M	
16 V	EMBALLAGES	16 L		16 J		16 S		16 M	O.M.	16 J	
17 S		17 M	O.M.	17 V	PAPIERS	17 D		17 M		17 V	EMBALLAGES
18 D		18 M		18 S		18 L		18 J		18 S	
19 L		19 J		19 D		19 M	O.M.	19 V	EMBALLAGES	19 D	
20 M	O.M.	20 V	PAPIERS	20 L		20 M		20 S		20 L	
21 M		21 S		21 M	O.M.	21 J		21 D		21 M	O.M.
22 J		22 D		22 M		22 M		22 L		22 M	
23 V	PAPIERS	23 L		23 J		23 V	EMBALLAGES	23 M	O.M.	23 J	
24 S		24 M	O.M.	24 D		24 M		24 M		24 V	PAPIERS
25 D		25 M		25 S		25 L		25 J		25 S	
26 L		26 J		26 D		26 M	O.M.	26 V	PAPIERS	26 D	
27 M	O.M.	27 V	EMBALLAGES	27 L		27 M		27 S		27 L	
28 M		28 S		28 M	O.M.	28 J		28 D		28 M	O.M.
29 J		29 D		29 M		29 V	PAPIERS	29 L		29 M	
30 V	EMBALLAGES	30 L		30 J		30 S		30 M	O.M.	30 J	
31 S		31 M	O.M.	31 M		31 D		31 V		31 V	EMBALLAGES



Attention !
Collecte à
partir de 4h,
je présente
mes déchets
la veille à
partir de 19h.

